

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2022**

Présents : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Jean-Yves COLAS, Mathieu GUILLET, Carole JACQUET-DUPUIS, Mireille LITTFASS, Gérard MORIN

Excusés : Antoine PAGEAULT-MASSIN (pouvoir Patrick ARNOULD), Laetitia GRAVALLON (pouvoir Mireille LITTFASS), Jean-Christophe SERMONAT (pouvoir Jean-Yves COLAS), Eric VILLEVIERE (pouvoir Françoise BERNARD),

Secrétaire de séance : Jean-Yves COLAS
La séance est ouverte à 14h30.

Madame Françoise BERNARD, Maire par intérim, accueille les nouveaux élus, fait l'appel et annonce leur installation dans leurs fonctions.

Un secrétaire de séance est choisi.

Madame Françoise BERNARD donne la parole à Monsieur Gérard MORIN, doyen de l'assemblée, qui prend la présidence pour l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont nommés pour la régularité du vote qui va suivre : Mme Carole JACQUET-DUPUIS, Madame Mireille LITTFASS. Les élections vont se faire à bulletin secret et à la majorité absolue.

1 - ELECTION DU MAIRE

Gérard MORIN, doyen du conseil municipal, prend la parole pour procéder à l'élection du maire. Françoise BERNARD est la seule candidate à se présenter.

Résultat du vote : Françoise BERNARD 11 voix

Françoise BERNARD est élue Maire de la commune et prend la présidence du conseil municipal.

2 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame le Maire propose de maintenir 3 adjoints :

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création de 3 postes d'adjoints.

3 - ELECTION DES ADJOINTS

Madame le maire fait successivement appel à candidature pour les postes d'adjoints.

- Élection du premier adjoint : une seule candidature : Gérard MORIN

Résultat du vote : Gérard MORIN : 11 voix

Gérard MORIN est élu premier adjoint.

- Élection du deuxième adjoint : une seule candidature : Jean-yves COLAS

Résultat du vote : Jean-Yves COLAS : 11 voix

Jean-Yves COLAS est élu deuxième adjoint.

- Élection du troisième adjoint : une seule candidature

Résultat du vote : Mireille LITTFASS : 11 voix

Mireille LITTFASS est élue troisième adjointe

4 - INDEMNITÉS DE FONCTION

Les indemnités de fonction seront votées lors du prochain conseil avec les délégations aux adjoints.

QUESTIONS DIVERSES

Prochaine réunion le mardi 11 octobre 2022 à 20 heures
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 45.

Le Maire, Françoise BERNARD